




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131118-32483-DE-1-1_0
Date de signature : 21/11/13
Date de réception : jeudi 21 novembre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2013.664**

Séance publique du

18 novembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ACQUISITION DE QUATRE MAQUETTES DE COSTUME DU FESTIVAL D'ART LYRIQUE**

Le 18/11/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 12/11/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Odile BONTHOUX à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Martine FENESTRAZ à M. Gerard DELOCHE, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Arlette OLLIVIER à M. Gérard BRAMOULLÉ

**Excusés sans pouvoir :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Madame Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, M. Helliot BRAMI, M. Jean CHORRO, Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



08.10

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture  
- Politique de la Ville  
Direction Des Musées &  
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 18/11/13

MEB

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

**Nomenclature** : 7.10 Divers

**Politique Publique** : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

**OBJET** : ACQUISITION DE QUATRE MAQUETTES DE COSTUME DU FESTIVAL D'ART LYRIQUE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Les musées de la Ville sont régulièrement sollicités pour acheter des œuvres qui présentent un intérêt particulier afin d'enrichir notre connaissance de l'histoire de notre cité, et servir de support à des expositions temporaires ou permanentes.

L'acquisition de ces œuvres par la Ville permet par ailleurs de les soustraire à d'éventuelles pertes ou dégradation en étant intégrées aux collections inaliénables de la collectivité.

Enfin, elles peuvent servir de support à des recherches, notamment historiques, et illustrer des publications scientifiques ou destinées au grand public.

A ce titre, une dotation est annuellement votée à la Direction des Musées et du Patrimoine Culturel pour acheter des œuvres patrimoniales qui viennent enrichir les collections des musées et des archives municipales.

M. Richard VIDAL NAQUET, antiquaire, propose 4 maquettes planes de costumes exécutées par le peintre MATIAS pour "*L'Italienne à Alger*" de Rossini, production de 1970 du Festival d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence, pour un prix de vente de 1 000€ TTC.

Ces gouaches originales sont d'un grand intérêt, à la fois en complément des décors et des costumes de cette production déjà détenus dans les collections patrimoniales d'art lyrique de la

Ville d'Aix, ainsi que pour l'enrichissement de ces collections, dans la perspective de création d'une Maison de l'Opéra.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir:

- **APPROUVER** que la Ville se porte acquéreur des œuvres, ci-dessus énoncées, auprès de Monsieur VIDAL NAQUET, S.A.R.L Aix-en-Provence antiquités, pour une somme globale de 1 000 € TTC ;

- **DIRE** que la dépense sera imputée sur le budget de la Direction des Musées et du Patrimoine Culturel, chapitre 90324-2161-1442, qui présente les disponibilités suffisantes.

**2013.664 - ACQUISITION DE QUATRE MAQUETTES DE COSTUME DU FESTIVAL  
D'ART LYRIQUE**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 43</b>
<b>Présents</b>	<b>: 39</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 43</b>
<b>Pour</b>	<b>: 43</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.  
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/11/2013  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

*Maquettes planes de costumes pour l'Italienne à Alger de Rossini par Matias*

